

ra être nécessaire de recom-
 mander si la pluie continue, au
 ps. Ce n'est cependant que
 pour le jour qu'il sera néces-
 saire de plus d'une ou deux
 dans ces cas les frais occa-
 sionnés de choss par comparaison
 tabac protégé.
 ivoient que les tabacs récoltés
 idommagés dans le séchoir
 gelées précoces et très rigou-
 es cas de ce genre quelques
 lu sol du séchoir, réchauffe-
 ment la température pour
 ces.

C.-M. SLAGG,
 Chef du Service des tabacs,
 Ministère expérimentale centrale.

onde ne reçoit évidem-
 ment le Bulletin de la
 malgré nos avertisse-
 ments plusieurs se sont
 rendus aux pièges des filous
 qui n'ont pas encore réussi à
 passer à l'Exposition de

ces escrocs ont été arrê-
 tés à la plainte de cultivateurs
 qui avaient perdu
 des rondelles aux tables
 de ces aventuriers. L'un
 de l'impudence de protes-
 tait un tort considé-
 rable "bedit gommerce". Et
 condamné qu'à \$50. d'a-

mené à la prison qu'on de-
 vait tous ces voleurs,
 pour les terrains d'expo-

z-vous?...

combien de faveurs ob-
 tenues par l'intercession de Saint Joseph
 adressées au Directeur de la
 de en ces derniers mois?
 Parmi lesquelles on compte
 les guérisons, des positions
 obtenues inespérées dans le
 commerce évités, etc. La plu-
 part ont rapporté ces faveurs
 de la "Sainte Croisade".
 "Croisade" est une revue
 mensuellement de Saint-Joseph.
 Elle paraît les deux mois et est ma-
 gistrée. Plusieurs pages, à
 elle sont consacrées à la rela-
 tion des faveurs obtenues.
 On y trouve aussi de
 nombreuses et des récits d'un
 grand intérêt. La "Sainte Croisade"
 est une de nos plus belles
 revues. L'abonnement n'est
 pas par année. S'adresser à
 "Croisade", 96 chemin Ste



**Travaux publics recevra jus-
 qu'au Jeudi 29 septembre 1927, des
 propositions de construction d'un quai à
 l'embouchure de la rivière de la
 comté de Charlevoix, P.Q., les
 propositions devront être cachetées,
 signées, et porter sur leur enve-
 loppe, les mots: "Soumission
 pour la construction d'un quai à
 l'embouchure de la rivière de la
 comté de Charlevoix, P.Q.".**

Les plans et les formules de
 devis et la formule de sou-
 mission des Travaux publics, à Ottawa,
 les ingénieurs de district, édifice du
 Québec, P.Q., et édifice de la sta-
 tion de Montréal, P.Q., ainsi qu'aux bu-
 reaux de l'île-aux-Coudres, P.Q., et de la

Compte que des soumissions faites
 par le ministère, conformément
 aux mentions dans ladite for-
 mule.

à 10 p. 100 du montant de la
 somme à verser au ministre des Travaux
 publics par une banque à charte, devra
 être jointe à la soumission. On acceptera
 soit des bons du Dominion du
 Canada, soit de la compagnie du chemin de
 fer national, ou des bons et un chèque,
 pour compléter le montant.

On peut se procurer au ministère
 des Travaux publics (bureaux de
 Québec) des chèques de banque acceptés, pour
 être payables à l'ordre du ministre
 des Travaux publics. Ce chèque sera remis si le
 soumissionnaire ne présente pas une soumission régulière.

S. E. O'BRIEN,
 Secrétaire,
 Travaux publics,
 Ottawa, le 15 septembre 1927.

DAWES
BLACK HORSE



*La plus pure
 et la
 meilleure*

**PLUS DE 100 ANS D'EXPERIENCE
 DANS CHAQUE BOUTEILLE**

15

15

15